

Closer débouté, Les Infiltrés légitimés

Écrit par Cathy Colin

Vendredi, 14 Novembre 2008 12:06

L'émission Les Infiltrés filmée en caméra cachée dans la rédaction de Closer sera bien diffusée le 3 décembre. Mercredi, la justice parisienne a débouté les onze salariés du magazine people qui souhaitaient faire interdire la diffusion de ce reportage. Elle a estimé qu'il avait été tourné dans le cadre de la « légitime information du public » et qu'il n'y avait « pas péril manifeste »

et donc pas lieu à référé, procédure uniquement requise par l'urgence.